

Québec, le 18 avril 2013

Monsieur Pierre Baril
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant la phase 3 du projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour par la Commission de la capitale nationale du Québec et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 21 mai 2013.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


YVES-FRANÇOIS BLANCHET

p. j.